



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : NICE

Etablissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3MA120000379

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Métiers du cinéma et de l'audiovisuel

Présentation de la mention

Cette mention « Métiers du cinéma et de l'audiovisuel » correspond à une profonde restructuration de l'offre de formation de l'Université de Nice Sophia Antipolis, autour d'une deuxième année de master (M2) existante : « Traduction, sous-titrage, doublage ». L'objectif est de rassembler et de mutualiser de multiples enseignements consacrés au cinéma, dispensés jusque là de manière dispersée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) de Lettres, arts et sciences humaines (LASH). De la sorte, on espère leur offrir une meilleure visibilité et des perspectives professionnalisantes améliorées.

La mention propose de répartir ces divers enseignements en trois spécialités. Le M2 « Traduction, sous-titrage, doublage » serait transféré de la mention de « Langues », pour être rattaché à ce nouveau master. Il serait associé à deux autres M2 professionnels, demandés en création : « Marchés de l'audiovisuel : cinéma, télévision, multimédia » et « Valorisation et médiation du patrimoine cinématographique et audiovisuel ». Ces M2 sont précédés d'un M1 à caractère généraliste, dénommé dans le dossier « Métiers du cinéma ».

Cette formation a pour objectif, dans son ensemble, de développer une approche théorique (esthétique, historique) et pragmatique (juridique et économique) du cinéma et de l'audiovisuel. Son ambition est de former des professionnels de la commercialisation cinématographique, de la traduction, et de la valorisation du patrimoine audiovisuel.

Indicateurs

Effectifs constatés	SO
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention entend compléter une offre au niveau régional qui n'est identifiée par le dossier qu'à l'Université d'Aix-Marseille 1. Cette dernière dispose d'un cursus complet de la licence au doctorat, et elle propose un master recherche et un master professionnel, axé sur les métiers du film documentaire. La spécialité « Valorisation et médiation du patrimoine cinématographique et audiovisuel » proposée par l'Université de Nice Sophia Antipolis se



rapproche donc de formations déjà existantes, mais peu nombreuses et situées à Paris. La spécialité « Traduction, sous-titrage, doublage » possède une réelle originalité dans le panorama des formations en traduction-adaptation, au niveau national.

La création d'une chaire UNESCO, « Cinémaginaires », à l'Université de Nice Sophia Antipolis (premiers accords formalisés en 2007), pourrait renforcer encore le rayonnement de la formation. Un master « Class » est envisagé. De façon générale, la formation peut mettre à profit les réseaux résultant du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) euro-méditerranéen (universités de Corse, de Gênes, de Paris 6, du Sud - Toulon Var et de Turin). Le potentiel est certain ; le contexte régional est favorable. La mention prévoit d'asseoir ses spécialités professionnelles sur un réseau d'entreprises de la région : cinémathèques, festivals, associations. Des partenariats nationaux sont également envisagés. Toutefois, les précisions manquent, tant en ce qui concerne les intervenants que sur la nature des collaborations.

Le master est piloté par des maîtres de conférence non habilités à diriger des recherches. L'équipe pédagogique ne permet pas de couvrir tous les secteurs de compétence requis, en ce qui concerne les deux nouvelles spécialités.

L'adossement recherche est satisfaisant pour la spécialité « Traduction, sous-titrage, doublage ». En revanche, le lien avec les deux autres spécialités paraît plus faible. Aucun axe de l'équipe n'est expressément consacré au domaine cinématographique.

Le master 1 est commun aux trois spécialités ; la spécialisation professionnalisante se fait au niveau du M2. Les étudiants titulaires d'une licence en études cinématographiques et audiovisuelles accèdent directement au M1; les autres licenciés le font à partir d'une validation d'acquis. Mais l'organigramme inséré dans l'annexe descriptive ne présente pas le bassin de recrutement, ni la poursuite d'études. Le M1 constitue une étape, pour chaque spécialité, et sa présentation comme une spécialité à part entière prête à équivoque.

Le grand nombre de cours mutualisés ou en tronc commun apparaît ici comme une faiblesse car il pose la question de la réalité et de la profondeur de la spécialisation. Seuls les séminaires du dernier semestre singularisent les deux nouvelles spécialités. Un stage de deux mois est obligatoire, en M2 professionnel. Mais la recherche des stages est assurée par l'étudiant, et il n'est pas proposé de suivi de stage.

- Point fort :
 - Possibilité de nouveaux débouchés professionnels, dans un secteur en mutation.

- Points faibles :
 - Dossier lacunaire.
 - Inadéquation entre le profil de l'équipe et l'affichage disciplinaire de la mention.
 - Insuffisance des liens avec le monde professionnel.
 - Encadrement des stages.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Le projet gagnerait à prendre un temps de réflexion supplémentaire, pour lui donner une meilleure assise. Le potentiel local est indéniable. Il peut servir de base pour développer les échanges académiques et les liens avec le monde professionnel, afin de renforcer les secteurs de formation insuffisamment représentés et de repenser le projet avec une perspective élargie et un ancrage plus assuré. Il serait souhaitable d'adosser de façon plus lisible les deux spécialités en demande de création, tant pour la recherche qu'en termes disciplinaires. La spécialité déjà existante, « Traduction, sous-titrage, doublage des productions cinématographiques et audiovisuelles », pourrait être rattachée, comme précédemment, à une mention de langues, où elle a toute sa place.

Appréciation par spécialité

Traduction, sous-titrage, doublage des productions cinématographiques et audiovisuelles

- Présentation de la spécialité :

La formation est interdisciplinaire. Elle conjugue des enseignements en langue, traduction, économie, histoire, droit, esthétique. L'enjeu est d'apporter la palette de connaissances nécessaires à la traduction appliquée aux moyens d'expression et de communication audiovisuels et du spectacle.

Les débouchés visent les métiers de traducteur-adaptateur de produits audiovisuels et les professions connexes dans le domaine de la post-production audiovisuelle et de la traduction (chargé de suivi sous-titrage et doublage, détecteur, opérateur de simulation, localiseur multimédia, traducteur littéraire, etc.) La spécialité propose une formation transdisciplinaire qui vise à former des traducteurs et adaptateurs de produits audiovisuels (sous-titrage).

L'accès au M2 professionnalisant est ouvert aux étudiants issus des filières linguistiques traditionnelles (Langues, littératures et civilisations étrangères et langues étrangères appliquées) ou de la première année de cette mention de master.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	18 par an(M2)
Effectifs attendus	15 par an (M2)
Taux de réussite	Proche de 100 % ?
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité semble bien fonctionner et parvient manifestement à insérer ses étudiants sortants.

Le master est piloté par le Centre interdisciplinaire, récits, cultures, langues et sociétés (CIRCPLES), EA 3159, équipe de recherche pluridisciplinaire, ce qui assure un bon adossement à la recherche pour cette spécialité : les professeurs et maîtres de conférences de langues et de lettres sont nombreux. Un certain nombre d'entre eux sont spécialisés en cinéma et audiovisuel et travaillent en interdisciplinarité avec les membres de l'équipe spécialisés en psychologie, arts, ethnologie, sociologie et information et communication (sections 16, 18, 20 et 71). De nouveaux spécialistes en traductologie et en traduction appliquée ont été intégrés récemment.

Les enseignements professionnalisants prennent place progressivement dans la formation. Un séminaire animé exclusivement par des professionnels, bien identifiés dans le dossier, parachève le M2 et précède le stage en entreprise. Des étudiants sont en reprise d'études. Des stagiaires de formation continue sont accueillis chaque année dans la spécialité (entre trois et cinq par an).

Le semestre 3 comprend des enseignements théoriques et pratiques, communs avec les autres spécialités, pour un volume total de 48 heures. S'y ajoute un enseignement de langue et traduction propre à la spécialité. Le semestre 4 associe enseignements, ateliers pratiques, projet professionnel et stage. Il comporte également un enseignement de langue et traduction. De toute évidence, cette maquette a servi de modèle aux deux nouvelles spécialités, et paraît plus pertinente ici. Le volume horaire du M2 est de 152 heures.

Les étudiants sont encouragés à effectuer leur stage à l'étranger. En toute logique, vue la spécialité, de nombreux étudiants effectuent leur stage à Rome, Berlin, Madrid ou Barcelone.



- Points forts :
 - Originalité de la formation.
 - Bon bassin d'insertion ; formation bien ciblée en conséquence.
 - Objectifs et compétences attendues bien définis.
 - Forte attractivité de la formation, une centaine de candidats, chaque année, pour 18 places.
- Points faibles :
 - Pas de suivi des stages.
 - Articulation entre formation et recherche peu développée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La formation est originale et permet une bonne insertion professionnelle des étudiants. Cette spécialité est attractive. Elle pourrait aussi être replacée dans une mention de langues, si un projet global en études cinématographiques n'existait pas. Le programme de recherche projeté autour de la question du doublage et du sous-titrage est pertinent ; il consoliderait fortement l'articulation entre recherche et formation. Un suivi de stage serait souhaitable.

Marchés de l'audiovisuel

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Marchés de l'audiovisuel » ambitionne de pouvoir développer un ancrage fort dans le paysage professionnel régional et national, par le biais d'une formation peu proposée en France. Elle vise à former aux métiers de la commercialisation des produits cinématographiques, dans les secteurs de vente aux différentes formes de télévision, de vente de droits aux éditeurs vidéo, et de distribution cinématographique en salle.

La spécialisation intervient en M2, le M1, plus généraliste, étant en tronc commun avec les trois spécialités de la mention.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	SO
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

- Appréciation :

Le projet est innovant. Le secteur choisi (« marchés de l'audiovisuel ») est économiquement porteur. Mais l'état actuel du dossier montre des faiblesses. Les liens avec le monde professionnel ne paraissent pas aboutis. L'équipe pédagogique ne comporte pas de spécialiste des marchés. Le lien à la recherche est ténu. Aucun axe de l'équipe d'adossment n'est expressément consacré au domaine correspondant à cette spécialité.



Les objectifs annoncés perdent en lisibilité, dans la mesure où ceux qui figurent dans le dossier principal ne coïncident pas exactement avec ceux qui sont listés dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Les trois premiers semestres sont en tronc commun avec les autres spécialités du master. Le semestre 3 comprend des enseignements théoriques et pratiques, pour un volume total de 48 heures, ce qui paraît faible pour une formation professionnalisante, et introduit un net déséquilibre dans la charge de travail, le dernier semestre cumulant 76 heures de séminaires et le stage de fin de parcours. La professionnalisation apparaît tardivement, au dernier semestre, au stage et un projet professionnel adossé à quatre séminaires. Le stage exigé est de deux mois, sans accompagnement pédagogique. Il fait l'objet d'un rapport de stage, soutenu oralement.

- Points forts :
 - Secteur porteur économiquement.
 - Prise en compte des mutations technologiques, économiques et sociétales actuelles.
- Points faibles :
 - Pas de spécialiste des marchés.
 - Manque d'informations sur les liens avec le monde professionnel.
 - Ancrage disciplinaire peu lisible.
 - Faible volume des enseignements spécifiques.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Le projet, qui ne manque pas d'intérêt et pourrait venir combler un vide pédagogique sur les questions relatives aux marchés de l'audiovisuel, mériterait d'être mûri pour garantir un adossement académique adéquat, et pour ancrer solidement la formation dans l'environnement socio-professionnel.

Valorisation et médiation du patrimoine cinématographique et audiovisuel

- Présentation de la spécialité :

La spécialité a pour objectif de former les étudiants aux métiers de la commercialisation de produits cinématographiques, à la gestion de projets culturels et à la valorisation de films du patrimoine.

La spécialisation intervient en M2, le M1, plus généraliste, étant en tronc commun avec les trois spécialités de la mention.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	SO
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO



- Appréciation :

Le projet manque d'ancrage professionnel.

Les trois premiers semestres correspondent à un tronc commun avec les autres spécialités du master. Le semestre 3 comprend donc ici aussi à des enseignements théoriques et pratiques, pour un volume total de 48 heures qui paraît faible pour une formation professionnalisante, et introduit un net déséquilibre dans la charge de travail. La professionnalisation apparaît tardivement, au dernier semestre. Celui-ci est consacré au stage et à un projet professionnel, adossé à quatre séminaires : conservation du patrimoine cinématographique - exploitation traditionnelle - événementiel et patrimoine - Méthodologie du projet professionnel. Le stage exigé est de deux mois, sans accompagnement pédagogique. Il fait l'objet d'un rapport de stage, soutenu oralement.

Le périmètre de l'équipe pédagogique ne semble pas stabilisé : la liste des intervenants professionnels est fournie, mais elle n'est que prospective (elle concerne des personnalités pressenties). Les informations sur les liens avec le monde professionnel font défaut. Le lien à la recherche est ténu. Aucun axe de l'équipe d'adossement n'est expressément dédié au domaine correspondant à cette spécialité.

- Point fort :

- Prise en compte des mutations technologiques, économiques et sociétales actuelles.

- Points faibles :

- Manque d'informations sur les liens avec le monde professionnel.
- Ancrage disciplinaire peu lisible.
- Faible volume des enseignements spécifiques.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Le volet professionnel demanderait à être étoffé. Il serait souhaitable d'engager la spécialisation plus tôt, au semestre 3 du master, et de renforcer la part des enseignements professionnalisants. Il conviendrait de revoir le périmètre de l'équipe pédagogique, pour une meilleure adéquation entre les objectifs de la formation et l'adossement scientifique et professionnel. La formalisation des liens avec le monde professionnel serait à encourager.

Si la spécialité ne possède pas les outils requis pour exister en tant que telle, son rattachement éventuel comme parcours de la spécialité « Marchés de l'audiovisuel » pourrait être envisagé. La fiche RNCP confirme cette hypothèse, en mentionnant des débouchés similaires à la formation précédente.